

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 23 (1894)

Heft: 2

Artikel: Réforme orthographique [suite et fin]

Autor: Gréard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La manière de raconter doit être appropriée à un enfant dans l'expression et les tournures de phrases qui doivent être courtes. Le mieux est de s'attacher à la forme suivie par l'Histoire-Sacrée.

Overberg dit : « J'ai trouvé plus d'attention chez les enfants quand je m'attachais au texte sacré que quand j'y mettais du mien. » Kehr dit encore : Il y a du pour et du contre avec les deux méthodes et je ne sais ce qui est préférable, de toujours tenir au texte lui-même ou de s'en écarter pour être mieux compris. Somme toute, ce second système présente dans la règle plus d'obscurité que l'autre, nonobstant ce que peuvent en croire les instituteurs, et particulièrement les plus jeunes.

(*A suivre.*)



RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

(*Suite et fin.*)

§ 8. LES CONTRADICTIONS ENTRE LES MOTS DE MÊME FAMILLE OU DE FAMILLE ANALOGUE

L'Académie, dans sa dernière édition, a unifié l'orthographe d'assonance, dissonance et consonance (ce dernier mot comportait autrefois deux *n*), et M. de Sacy relève encore cette économie de lettres avec un demi-sourire. Même opération sur *emmailloter* et *démailloter* qui n'ont plus l'un et l'autre qu'un *t*, *ficelier* et *tonnelier* qui n'ont plus l'un et l'autre qu'un *l*, *bourrellery* et *chapellerie* qui en ont reçu chacun deux.

Mais pour être d'accord avec le Dictionnaire, on doit continuer à écrire :

résonner	et résonance,	souffler	et boursoufler
siffler	et persiffler,	grelotter	et dorloter,
trotter	et gigoter	calotte	et papillote,
carotte	et compote,	abattoir	et abatis,
abatteur	et abatage,	courrier	et coureur,
charrette	et chariot,	apparaître	et apercevoir,
bonhomme	et bonhomie,	dénommé	et innomé,
confidentiel	et artificiel,	patronner	et patronage,
honneur	et honorer,	tonner	et détoner,
ballotter	et barbotter,	trappe	et attraper,
colonne	et colonel,	allonger	et alourdir,
holocauste	et olographe,	aggravation	et agression,
agglomération	et agrégation,	imbécile	et imbécillité,
tuteille	et clientèle,	je jetteai	et j'achèterai,
renouvellement	et écartèlement	il appelle	et il ensorcèle,
il absout	et elle coud,	tu plains	et tu mords.

Ce ne sont que des exemples pris presque au hasard, comme ils se présentent en feuilletant le Dictionnaire. Et qu'on se mette à la place des maîtres qui ont à expliquer ces anomalies, des enfants qui

ont à les comprendre, des étrangers qui en cherchent la raison ! Chercher la raison qui est au fond des choses, c'est pour tous les esprits un travail fécond. Mais s'enquérir de raisons qui n'existent pas, et finalement être obligés de charger de formes incohérentes la mémoire qui, elle aussi, a sa logique, une logique résistante, quel labeur plus inutile et plus ingrat.

Or, pour les mots congénères ou similaires, ne devrait-on pas simplement, ainsi qu'il en a été de *consonance* et d'*emmaillotter*, les faire rentrer dans le moule commun ?

Quant aux formes qui tiennent à des usages grammaticaux, comme il *appelle* et il *ensorcèle*, la solution semble plus facile encore, L'accent grave et le redoublement de la consonne *l* ou *t* n'ayant pour objet l'un et l'autre que de marquer la place de l'accent tonique, y a-t-il utilité à conserver deux procédés différents pour un résultat identique, et, le plus simple des deux étant l'accent grave, ne convient-il pas de lui donner la préférence ?

Rien n'empêche, au surplus, de maintenir provisoirement la double orthographe jusqu'à ce que la meilleure ait prévalu.

§ 9. LES TERMINAISONS EN *ent* ET EN *ant*

A.-F. Didot demandait qu'on remplaçât *ent* par *ant* dans tous les participes employés adjectivement ou substantivement, et dans leurs dérivés. Ainsi éviterait-on le désaccord entre *présidant* et *président*. Ainsi éviterait-on encore pour l'orthographe des yeux : un *affluent* et *ils affluent*, un *expédition* et *ils expédition*, un *équivalent* et *ils équivalent*. On ne s'explique pas en effet ce qui fait dire : le *prétendant* a converti les *dissidents* ; le ministre *résident* a reçu les *résidants*. La proposition de Didot semble aisée à appliquer. Ce qui serait grave, ce serait de n'avoir point de règle. Dans la dernière édition, le Dictionnaire a substitué *exéderent* à *exéderant* et créé une exception de plus.

§ 10. LA TRANSFORMATION DE L'*x* EN *s* DANS LES PLURIELS ET DANS LES PERSONNES DE CERTAINS VERBES

Au dix-septième siècle, l'Académie a remplacé l'*x* par l'*s* dans le pluriel de *loi* et de *clou*. A quoi tient-il qu'il n'en ait pas été de même pour *tuyau*, *chapeau*, *feu*, *genou*? N'écrivait-on pas au seizième siècle, *chevaus*, *égaus*? « Une des premières choses qu'on enseigne aux enfants, dit M. Michel Bréal, ce sont les sept noms en *ou* qui, au lieu de prendre un *s* au pluriel, veulent un *x*. Mais par quel secret motif ces mots ne se plient-ils pas à la règle commune? Personne n'a jamais pu le découvrir. *Deux* forme *deuxième* qui conserve l'*x* du primitif, mais *dix* fait *dizaine*. Qui peut pénétrer les mystères d'une réglementation aussi décousue? » N'est-il pas sage, renonçant à les découvrir, de se décider à les supprimer? On se trouverait ainsi amené à écrire *heureus* et *jalous*, je *peus*, tu *peus*, je *vaus*, tu *vaus*. Le féminin d'*heureus* et de *jalous* se composeraient dès lors comme les féminins. *Valoir* et *vouloir* se conjuguerait comme *craindre*, *venir*. Des exceptions, dont l'origine est au moins fort obscure, disparaîtraient ainsi sans fracas et allégeraient d'autant nos grammaires. Dieu nous garde de vouloir faire de la langue une lande monotone! Dieu nous garde surtout de toucher aux idiotismes qui en sont le nerf et la grâce! Mais autre chose est

le tour original, primesautier, donné à la pensée et où se traduit, où éclate avec le génie d'un peuple, autre chose ces bizarries de vocabulaire qui ne sont que des habitudes vicieuses créées par une sorte de caprice et tolérées par une tradition irréfléchie ou aveugle.

III

Je m'arrête, n'ayant voulu qu'indiquer les lignes générales du travail à entreprendre.

On le voit, il s'agit non de bouleverser, mais simplement de régulariser le Dictionnaire sur certains points déterminés, c'est-à-dire de reprendre avec méthode et de poursuivre, en les rattachant les unes aux autres, quelques-unes des améliorations introduites peut-être et certainement accomplies sans ensemble.

On dirait parfois qu'à chacune des réformes proposées quelqu'un était là, dans l'Académie ou hors de l'Académie, qui, après deux ou trois changements, s'écriait : C'est assez. Ce n'était pas assez, ou c'était trop. Dans bien des cas, il aurait presque mieux valu ne pas corriger que de corriger à demi arbitrairement

« Il ne faut pas se brouiller avec l'usage, écrivait un de nos premiers confrères ; on a beau invoquer contre lui Priscien et toutes les puissances grammaticales : il reste le maître : *communis error facit jus*, disent les jurisconsultes. » Mais il ajoutait : « L'usage fait beaucoup de choses par raison, beaucoup contre raison, et celles-ci, on ne doit pas les accepter. » Ce n'est qu'aux choses faites contre raison et déjà discutées par la plupart dans les éditions antérieures que nous nous sommes attachés ici. Travailler à les ramener progressivement, graduellement, à l'ordre, à l'harmonie, à la logique, nous ne proposons rien de plus que cet effort prudent et efficace. Prudent, on ne peut le méconnaître. Efficace, nous en avons la confiance. Il ouvre la porte à des simplifications plus profondes, plus complètes, qui seront l'œuvre de l'avenir. A chaque génération sa peine. M. Clédat fait remarquer qu'il a fallu s'y prendre à quatre fois pour arriver à la forme sur laquelle Chateaubriand et Nodier avaient commencé par appeler les foudres de tous les lettrés, et qu'on a dit successivement d'édition en édition : je *cognoistrois*, je *connoistrois*, je *connoîtrois*, je *connaîtrais*. Nous ne demandons qu'à fournir une étape.

Cela seul dès maintenant répond, semble-t-il, à ce que le sentiment public cherche, à ce qu'il continuera de chercher dans le même esprit pendant les quelques années qui nous séparent encore de l'édition nouvelle. A tous égards, il serait préférable que cet intervalle fût court. De 1718 à 1762, c'est-à-dire en moins de quarante-cinq ans, trois éditions ont paru, toutes trois considérables par les changements qu'elles consacraient. Tel fut l'empressement, lors de la préparation de l'édition de 1740, que, pour arriver plus vite au commencement d'uniformité dont on sentait le besoin, l'Académie, après quelques mois de discussion, remit ses pouvoirs à un plénipotentiaire « Vilaine besogne, écrivait confidentiellement le plénipotentiaire — l'abbé d'Olivet — au président Bouhier ; mais il a bien fallu m'y résoudre ; car sans cela nous aurions vu arriver non pas les calendes de janvier 1736, mais, je crois, celle de janvier 1836, avant que la compagnie eût pu se trouver d'accord. » La crise que nous traversons n'est pas moins grave et l'accord sera plus facile à établir. Ce sera déjà un notable service que de la discussion ouverte

se dégage un certain nombre de principes dont, sous forme de tolérance, il soit loisible d'admettre par avance le bénéfice. Quelle économie de force et de temps dans l'éducation, quelle économie au profit de l'étude de la langue elle-même, qu'une orthographe mieux coordonnée, plus sobre, plus nette ! Et quel attrait nouveau pour l'étranger.

Si nous pouvions nous permettre de dire toute notre pensée, nous voudrions que l'Académie osât s'emparer aussi d'un projet de grammaire, « de grammaire courte et facile », comme disait Fénelon avec ce tour d'exquise et engageante hardiesse qu'il portait dans toutes ses entreprises. Dans la pensée du fondateur, n'était-ce pas un des objets de l'institution de la compagnie ? Mais mieux vaut sans doute, en concluant, signaler quelques points relatifs à la confection même du Dictionnaire. Si ces observations n'intéressent pas directement l'orthographe, elles peuvent contribuer à en faciliter l'intelligence, et, à ce titre, elles méritent peut-être de trouver place ici.

Conformément au plan adopté par les Estienne, l'Académie, dans sa première édition, « avait jugé qu'il serait agréable et instructif de disposer le Dictionnaire par racines, c'est-à-dire de ranger tous les mots dérivés et composés après les mots primitifs dont ils descendent. » Notre orthographe aurait, à coup sûr, gagné au maintien de ce procédé ; forcément elle se serait régularisée d'elle-même. Mais le procédé était contraire à l'idée même d'un Dictionnaire d'usage. Comment, ainsi que le remarque M. Ch. Lebaigue, obliger le lecteur pressé, impatient, à aller chercher l'orthographe *d'accumuler* sous son générateur *comble* ? La nomenclature alphabétique s'imposait dès la deuxième édition, l'Académie y est revenue.

Mais ne pouvait-elle tirer de ce plan nouveau un parti meilleur et associer, dans une certaine mesure, les avantages des deux systèmes. La méthode pratiquée depuis 1718 consiste à prendre un mot dans son acceptation la plus usuelle et à énumérer ensuite, en ne distinguant guère que le sens propre du sens figuré, les différentes applications du mot sous cette rubrique, quelquefois bien fatigante : *Il s'emploie encore pour dire.* Prenons le mot *commettre* : c'est l'exemple de Littré. *Commettre, faire*, dit le Dictionnaire, et tel est bien, en effet, le sens qui, d'après l'usage, s'offre le premier à l'esprit. Mais combien il est loin de s'expliquer par lui-même ! Comment en faire sortir logiquement : *commis, commissaire, commission, commissure* ? Achevez l'article, toutes les indications nécessaires pour arriver à ces déductions s'y trouvent, mais pêle-mêle. Un Dictionnaire d'usage n'est ni un Dictionnaire étymologique, ni un Dictionnaire historique, sans aucun doute. Cependant ne serait-il pas naturel qu'après avoir signalé le sens ordinaire de *commettre* signifiant *faire*, on arrivât tout de suite à celui de *commettre* signifiant *mettre avec, charger de, réunir, etc.*, de façon à éclairer, sans appareil d'étymologie, par un simple appel de l'attention, la teneur entière de l'article ?

Peut-être enfin ne serait-il pas impraticable de retourner, pour ainsi dire, le plan de la première édition. Le Dictionnaire de 1694, après avoir groupé les mots par familles, se termine par un classement des mêmes mots d'après l'ordre alphabétique. Il s'agirait, commençant par la nomenclature alphabétique, de la faire suivre de la nomenclature par familles. Travail considérable assurément, malgré les progrès si sûrs de la science philologique. Mais combien intéressant et utile !

Autre vœu. — Nos définitions sont-elles toujours suffisamment définissantes ? C'est l'exemple, dira-t-on, qui fournit l'exactitude du sens ou la délicatesse de la nuance. Je n'en disconviens pas. Mais encore faudrait-il que l'exemple fût toujours bien choisi. Or, à quelque page que l'on ouvre le Dictionnaire, voici ce qu'on rencontre : beaucoup d'exemples en général, trop d'exemples même d'ordinaire pour le sens banal, dont tout le monde a l'idée : l'œil s'y promène avec indifférence, l'esprit s'y noie ; — et le plus souvent point d'exemples du tout pour celui des sens qu'il vaudrait la peine d'éclaircir. Ne conviendrait-il pas qu'il y eût toujours autant d'exemples cités que de sens indiqués, et qu'il n'y eût jamais pour chaque sens qu'un seul exemple, mais un exemple topique ?

N'y aurait-il pas intérêt surtout à ce que les définitions des mots appartenant aux sciences fussent serrées de près, aujourd'hui que la science a pris partout une place presque prépondérante ? Et ne devons-nous pas souhaiter que, pour la création des mots dont elle ne saurait se passer, nous commençons par contribuer de notre propre fonds avant de puiser dans celui des autres ? Fénelon voulait qu'on ne laissât s'introduire du dehors aucun mot qui ne nous fît absolument défaut. Or, nous empruntons bien souvent sans avoir compté avec nos propres richesses. Quel besoin d'aller prendre aux Anglais le mot de *rail*, alors que nous trouvions chez nous le mot si français de *rais*, les *rais du soleil*, les *rais de la roue*, un mot si expressif et si bien dérivé de *radius* ? Et voyez la conséquence : de *rail* on a tiré *dérailé* qui semble répondre à *railler*, se moquer, alors que *dérayer* découlait naturellement de *rais*. N'eût-il pas été possible de dire *dérainer* ? Je sais bien que l'industrie suit avant tout ses besoins et qu'il lui suffit de se faire entendre ; mais pour assurer le respect de notre patrimoine national, car la langue en fait partie, qui pourrait refuser de se laisser avertir et éclairer ?

Dernier vœu. — Nous sera-t-il permis enfin d'appeler l'attention sur le choix même des mots ? Ici point de règle ; c'est une question de tact grammatical et littéraire, et le tact ne se règlement pas. Mais peut-être est-il bon de nous mettre en garde contre les surprises de la langue excessive ou relâchée, de la langue d'à peu près de la publicité ou de la parole courante. On ne saurait, semble-t-il, se montrer trop rigoureux pour les locutions obscures, mal faites, de basse extraction, disons le mot, pour l'espèce d'argot ou de jargon qui tend aujourd'hui à se glisser, bien plus, à s'imposer partout. Je sais que le Dictionnaire d'usage ne peut se dispenser d'enregistrer ce qu'a établi l'usage, et qu'il ne relève certaines expressions qu'en les stigmatisant. Est-ce assez ? Faut-il leur faire une si grande place¹ ? Notre langue n'est plus la gueuse dont parlait Voltaire. Du temps de Fénelon, elle comprenait de 16 à 18,000 mots. En 1740, nous l'avons rappelé, ce nombre s'élevait à un peu plus de 20,000. Il est aujourd'hui de près de 32,000 ; il a donc presque doublé en deux siècles. Tout en continuant de s'enrichir avec le développement et suivant les besoins de la démocratie moderne, nous voudrions, pour l'honneur même de la démocratie, que la langue française restât une langue fière, qu'elle fût, comme elle a toujours été, la langue de la

¹ Quintilien, définissant l'usage, dit que c'est le concert des gens de goût qui doit faire la règle de la langue, de même que l'accord des honnêtes gens fait la règle de la vie.

bonne compagnie, des idées claires, de la précision et de la mesure. Le mot a sa puissance propre. Trop souvent la pensée, dans son travail intérieur, aujourd'hui surtout qu'on travaille si vite, saisit la première expression qui se présente avant d'avoir pris le temps de faire un choix. C'est le mot alors qui donne à la pensée un caractère, qui la qualifie, qui la crée presque. Il faut que le Dictionnaire nous oblige et nous aide à nous défendre contre ces défaillances. Le vocabulaire qu'on entend tous les jours appliquer autour de soi, dont parfois on arrive à se servir malgré soi, finit par imprimer à l'esprit sa marque. L'âme d'un peuple s'élève ou s'abaisse avec sa langue.

GRÉARD.

PARTIE PRATIQUE

EXAMENS DES RECRUES EN 1893

I. COMPOSITION (*Suite.*)

15. Un jeune artisan à l'étranger écrit à son frère cadet, qui est encore en apprentissage, une lettre de bons conseils.
16. Lettre d'excuse pour le retard survenu dans la livraison d'un ouvrage.
17. Un patron invite le père d'un de ses apprentis à retirer celui-ci.
18. Un fils écrit à ses parents en leur envoyant ses premières économies.
19. Demandez à vos parents l'autorisation de prolonger de six mois votre séjour à l'étranger.
20. Accident arrivé en forêt.
21. Les occupations des gens de ma commune.
22. Un paysan prie son voisin de l'accompagner au prochain marché du bétail et de l'aider de ses conseils dans l'achat d'une pièce de bétail.
23. Lettre sur la gelée du printemps passé.
24. Que faut-il faire pour rester bien portant ?

II

LANGUE MATERNELLE

Exercices de grammaire, d'orthographe et de composition
tirés du Livre de lecture du 2^e degré et pouvant convenir au cours moyen
et au cours supérieur

I. GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHIE

A. Le nom

Exercice 1. — DISTINCTION DES ESPÈCES DE NOMS. — Voir l'Appendice grammatical N° 1.

Page 10. *Respect pour la religion.*
Modèle du devoir. (Au tableau noir.)¹

<i>Noms communs</i>	<i>Noms propres</i>
Coursier	Rodolphe
Ecuyer	Habsbourg
Clochette	Argovie
Prêtre	Etc...